

Accès à un dossier préexistant



SPHERE

Fiche pratique

Sphère, une base de dossiers usagers / patients régionale

Sphère est un outil régional, disposant d'une base de dossiers unique pour le territoire, répondant au principe **1 usager / patient = 1 dossier de coordination** au niveau de la région. A la création d'un dossier, s'il est détecté qu'un dossier existe déjà dans la base pour l'utilisateur / patient, l'utilisateur peut choisir de s'auto-inclure (ou d'auto-inclure l'une de ses structures de rattachement dans Sphère) dans l'entourage professionnel de l'utilisateur / patient et ainsi accéder au dossier.

Cette auto-inclusion nécessite au préalable d'en avoir informé l'utilisateur / patient (ou son mandataire judiciaire ou responsable légal).

Accéder à un dossier préexistant

- Au moment de la création d'un dossier, un bandeau bleu s'affiche s'il est détecté qu'un dossier existe déjà pour la personne.
 - Cas échéant, cliquer sur le dossier
 - Une fenêtre s'ouvre. Valider la bonne information de la personne ou de son mandataire ou représentant légal
 - **Si cela est souhaité, l'utilisateur peut s'inclure au nom de l'une de ses structures de rattachement dans Sphère.** Cas échéant, l'ensemble des professionnels rattachés à la structure ont accès au dossier.
 - Renseigner le motif d'inclusion au dossier
 - Cliquer / appuyer sur « Je prends en charge le patient »
- L'auto-inclusion et son motif sont notifiés à l'entourage professionnel de la personne dans Sphère.



BESOIN D'AIDE ?

accompagnement-sphere@esante-centre.fr